Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 019-200066744-20250410-20250201C-DE

HAUTE CORRÈZE COMMUNAUTÉ

Délibération n°2025-02-01c

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.1.2

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Examen et vote des comptes administratifs 2024
Budget Annexe « SPANC »

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	61
Pouvoirs	19
Votants	80

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 1er avril 2025 par monsieur Pierre Chevalier, Président, s'est réuni à Ussel.

Gilles Barbe est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Aubessard Anne-Marie	à	Jean-Pierre Saugeras	Granet Henri	à	Gilles Magrit
Betoule Philippe	à	Dominique Miermont	Lacrocq Michel	à	Jean-François Michon
Bodeveix Jean-Pierre	à	Eric Ziolo	Padilla-Ratelade Marilou	à	Pascal Montigny
Briquet Isabelle	à	Daniel Delpy	Parrain Céline	à	Christophe Arfeuillère
Brugère Jeremy	à	Jean-Marc Michelon	Pesteil Michel	à	Jean-Pierre Guitard
Brugère Philippe	à	Pierre Chevalier	Peyrat Nathalie	à	Alain Sivade
Calla Tony	à	Gilles Barbe	Sauviat Jean-Marc	à	Philippe Pelat
Delibit Sandra	à	Tony Cornelissen	Talvard Françoise	à	Pierrick Cronnier
Devallière Sébastien	à	Martine Pannetier	Ventadour Elisabeth	à	Yoann Fiancette
Gantheil Robert	à	Philippe Roche			

- **Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Badia Maryse ; Bézanger Joël ; Bourzat Michel ; Boyer Laurence ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtitia ; Couderc Daniel ; Delbègue Jean-Pierre ; Escurat Daniel (représenté) ; Faugeron Guy (représenté) ; Galland Baptiste ; Jouve Patrick ; Le Gall Nathalie ; Le Royer Sandrine ; Louradour Pierrick ; Mazière Daniel ; Monteil Christiane ;Nirelli Catherine ; Picard Nadine ; Prabonneau Sylvie ; Ratelade François (représenté) ; Repezza Guillaume ; Ribeiro Sophie ; Saugeras Michel (représenté) ; Simandoux Nelly (représentée).

Pour l'adoption des comptes administratifs, l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le président peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote. Philippe Roche est désigné président de séance.

Pierre Chevalier, président, ne participe pas au vote et n'est pas présent en salle.

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 019-200066744-20250410-20250201C-DE

Délibération n°2025-02-01c

HAUTE CORRÈZE COMMUNAUTÉ

Le vice-président en charge des finances présente le compte administratif 2024.

Les résultats du compte administratif et du compte de gestion sont les suivants :

FONCTIONNEMENT

		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
	Report 2023	82 868,16 €	€
		+	+
CA	Réalisé	115 415,79 €	75 613,16 €
	=	=	=
Total section de fonctionnement		**198 283,95 €**	**75 613,16 €**

Résultat de fonctionnement pour l'exercice 2024	**- 122 670,79 €**

INVESTISSEMENT

		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
	Report 2023		18 995,49 €
		+	+
CA	Réalisé	16 182,00 €	67,00 €
Total section d'investissement		**16 182,00 €**	**19 062,49 €**

Résultat d'investissement pour l'exercice 2024	**+ 2 880,49 €**

Ces résultats sont conformes à ceux du compte de gestion établi par le comptable public du SGC d'Ussel.

- **<u>État des restes à réaliser en section d'investissement</u>**

Solde des restes à réaliser	
	Montant
Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
TOTAL	**0,00 €**

- **<u>Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024</u>**

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024	
<u>A) Résultat de l'exercice 2024</u>	- 39 802,63 €
<u>B) Résultat antérieurs reportés</u>	- 82 868,16 €
<u>C) Résultat à affecter</u>	**- 122 670,79 €**
<u>D) Solde d'exécution d'investissement</u> Excédent d'investissement de l'exercice 2024	+ 2880,49 €
<u>E) Solde des restes à réaliser d'investissement 2024</u> Besoin de financement Excédent de financement	 0,00 € 0,00 €
F) Besoin de financement total (D + E)	**0,00 €**
AFFECTATION DU RÉSULTAT (C)	**0,00 €**
1) Affectation en réserve R 1068 en investissement	**0,00 €**
2) Report en fonctionnement R 002	**0,00 €**

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 019-200066744-20250410-20250201C-DE

Délibération n°2025-02-01c

HAUTE CORRÈZE COMMUNAUTÉ

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **APPROUVE,** à l'unanimité, le compte de gestion du budget annexe « SPANC » 2024 dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif ;

A l'unanimité	
Votants	79
Pour	79
Contre	0
Abstention	0

- **APPROUVE,** à la majorité, le compte de gestion du budget annexe « SPANC » pour l'exercice 2024 ;

A la majorité	
Votants	79
Pour	76
Contre	3
Abstention	0

- **APPROUVE,** à l'unanimité, l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024.

A l'unanimité	
Votants	79
Pour	79
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 10 avril 2025

Le Président,
Pierre Chevalier

Haute-Corrèze Communauté

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 019-200066744-20250410-20250201C-DE
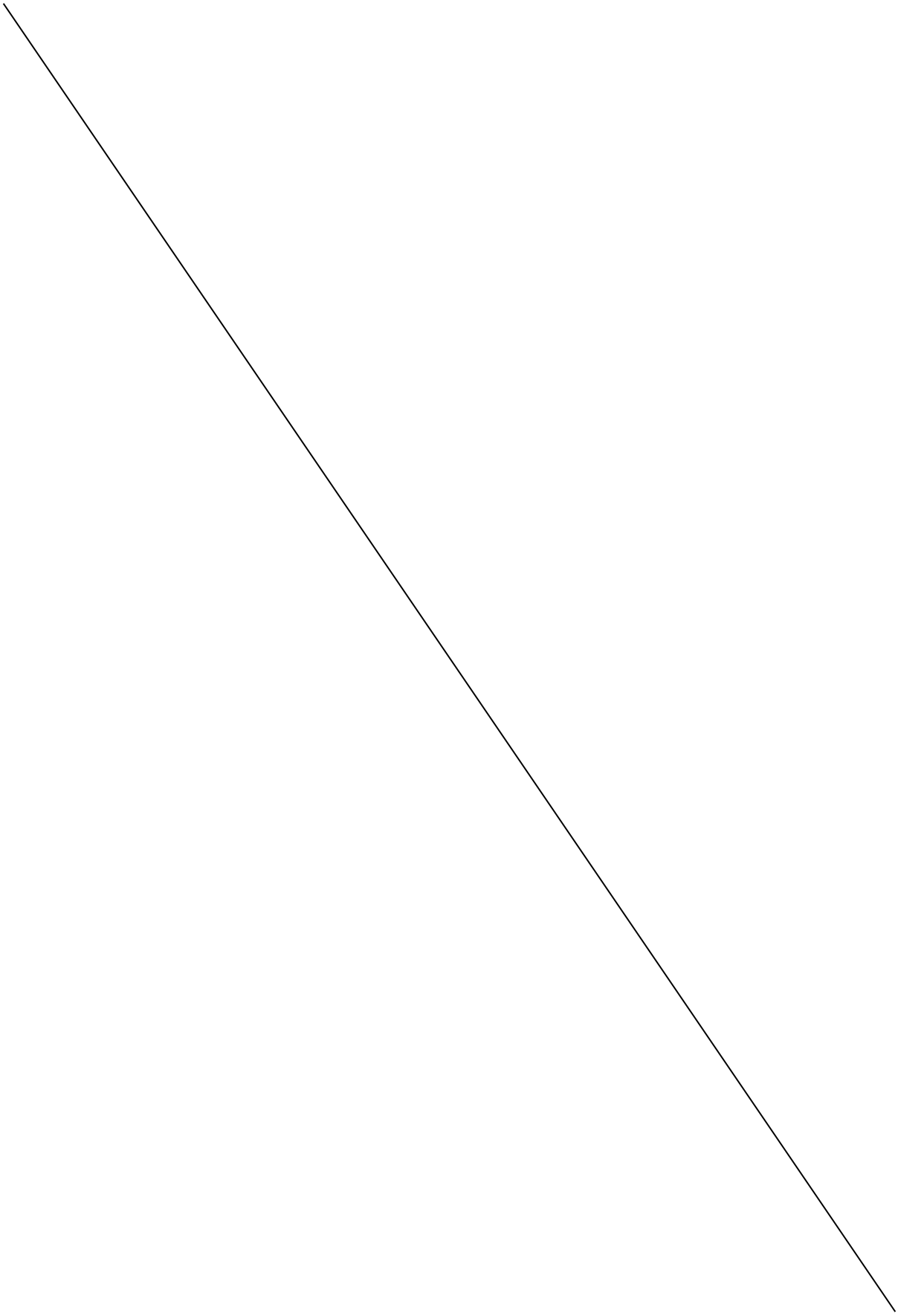
HAUTE CORRÈZE COMMUNAUTÉ